

"Vers une Europe sociale performante : Le socle européen des droits sociaux au cœur des priorités"

Lors de la conférence de haut niveau sur le socle européen des droits sociaux organisée les 15 et 16 avril à La Hulpe par la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne, les participants ont réaffirmé la nécessité d'une Europe sociale et performante, engagée dans le bien-être et la prospérité de chaque citoyen européen. Cette nécessité s'est matérialisée par la signature de la Déclaration sur l'avenir du socle européen des droits sociaux.



@ Présidence belge du Conseil de l'Union européenne

Face aux multiples défis socio-économiques et environnementaux qui affectent les pays membres de l'Union européenne, la conférence avait pour objectif de renforcer et de promouvoir le socle européen des droits sociaux. Cette initiative découle d'une reconnaissance généralisée de la nécessité d'une intégration plus robuste des dimensions sociales au sein de l'Europe afin de garantir une prospérité durable.

Le socle européen des droits sociaux établit [20 principes](#) regroupés selon trois axes principaux :

- 1) l'égalité des chances et l'accès au marché du travail,
- 2) les conditions de travail équitables,
- 3) la protection sociale et l'inclusion.



La nécessité de ce socle se fait d'autant plus sentir à la lumière de la situation actuelle de l'Europe, marquée par une triple transition (numérique, écologique, démographique), une hausse du chômage, les séquelles persistantes de la crise financière de 2008, des inégalités socio-économiques significatives au sein des pays membres et la pénurie de main d'œuvre touchant divers secteurs.

Ces défis socio-économiques touchent une multitude de secteurs à travers l'Europe. C'est dans cette optique qu'UNESSA porte un intérêt particulier au socle européen des droits sociaux, consciente que sa mise en œuvre est susceptible d'avoir un impact sur les huit secteurs dans lesquels elle intervient.

Le dialogue social européen peut faciliter la mise en œuvre des principes énoncés dans le socle. Ce dialogue « permet aux partenaires sociaux européens (représentants des employeurs et des travailleurs) de contribuer activement, notamment par des accords, à la définition de la politique européenne dans le domaine social et de l'emploi »¹.

Il s'organise par secteur d'activité, coordonné par divers comités de dialogue social européen, au nombre de 44 à ce jour. Parmi ces comités, on trouve notamment celui dédié **aux hôpitaux et aux soins de santé**. Dans ce domaine, la demande en services de santé de qualité dépasse souvent l'offre de main-d'œuvre disponible. Outre la pénurie de personnel, ce secteur est confronté à d'autres défis tels que le vieillissement de la main-d'œuvre, l'intégration croissante des technologies numériques, l'évolution des modèles de soins, ainsi que les exigences de formation continue et d'amélioration des compétences.

Le comité de dialogue social le plus récent est celui axé sur le **secteur des services sociaux**, qui est également confronté à une pénurie de personnel. Cette situation découle notamment des conditions de travail difficiles auxquelles le secteur est confronté. L'attrait de l'emploi dans ce secteur représente un défi pour ce comité, qui vise à fournir des services sociaux de qualité en Europe.

La conférence de haut niveau des 15 et 16 avril derniers a également souligné l'importance de se rappeler des valeurs fondamentales européennes, à savoir l'équité, l'égalité et la solidarité ([Art 2 TUE](#)). Le panel a fortement souligné qu'il était indispensable qu'aucun citoyen européen ne soit laissé pour compte. Ces valeurs sont étroitement partagées par UNESSA et ses affiliés.

UNESSA suit de près l'évolution du dialogue social européen dans différents domaines.

¹ [Dialogue social | Fiches thématiques sur l'Union européenne | Parlement européen \(europa.eu\)](#)